



INSTITUT NATIONAL  
DE L'ORIGINE ET DE  
LA QUALITÉ



Montreuil-sous-Bois, le 3 mars 2016

## COMMUNIQUÉ

### Reconnaissance du Label Rouge « Plants de rosier de jardin »



L'arrêté homologuant le cahier des charges du Label Rouge n° LA 06/15 « Plants de rosier de jardin », au bénéfice de l'Organisme de défense et de gestion « Excellence Végétale » a été publié au Journal Officiel de la République française du 27 février 2016.

Le Label Rouge est un signe national qui désigne des produits qui, par leurs conditions de production ou de fabrication, **ont un niveau de qualité supérieur par rapport aux produits similaires habituellement commercialisés**. Il peut être attribué à des denrées alimentaires ou à des produits agricoles non alimentaires et non transformés.

Le Label Rouge végétal en question vise les plants de rosier multipliés par greffage, cultivés en pleine terre et récoltés en vue de leur commercialisation ou d'une culture en pot.

Le registre qui gère la gamme variétale autorisée en Label Rouge comporte des règles rigoureuses : renouvellement progressif de la gamme, validation de nouvelles variétés lors d'un concours indépendant et organisé selon un protocole défini (composition du jury, nombre minimal de passage du jury sur 2 années civiles, critères notés sur la plante et sur la fleur...).

La conformité variétale des rosiers sous Label Rouge est suivie et vérifiée tout au long de l'itinéraire technique de production. Leur récolte et leur conservation sont réalisées dans des conditions maîtrisées.

Par ailleurs, les « Plants de rosier de jardin » Label Rouge répondent à des critères dimensionnels supérieurs relatifs aux branches, au collet, et au système racinaire. Ils sont évalués en particulier sur leur vigueur, leur floribondité et leur résistance aux maladies. Le produit peut, une fois doté de toutes les qualités requises, être présenté à la vente en racines nues. Il peut également être conditionné ou cultivé en pot.

L'ensemble des opérateurs intervenant dans la production de « Plants de rosier de jardin » Label Rouge sont identifiés et font l'objet d'un contrôle régulier par un organisme certificateur indépendant pour garantir aux consommateurs la traçabilité, le respect des conditions de production Label Rouge et la qualité des produits.

*Crédit photo : Excellence Végétale*

#### Données chiffrées (2016) :

- **21** opérateurs (producteurs, obtenteurs, éditeurs) dans la démarche,
- Un potentiel de **200 000** « plants de rosiers de jardin » Label Rouge, d'ici 3 ans.

#### Contacts Presse :

Nadia Michaud 01 73 30 38 78 / Noham Bekhikh 01 73 30 38 14